

AUDACC
SARL au capital de 140 480 Euros
RCS Saint Brieuc B 339 986 077 00024
22 rue Alain Colas
22950 TREGUEUX

§§§

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 10 Octobre 2011

L'an deux mille onze,
Le lundi 10 Octobre à 11 H 00,

Les associés de la Sarl AUDACC, au capital de 140 480 Euros, se sont réunis au siège social en assemblée générale extraordinaire dans le but de statuer sur l'agrément d'un nouvel associé.

Sont présents :

Monsieur RAULT Alexandre, propriétaire de	2 499 parts
Monsieur ROBIC Christian, propriétaire de	2 499 parts
Monsieur JUS Dominique, propriétaire de	2 499 parts
Monsieur LE CORVAISIER Jean-Yves, propriétaire de	1 279 parts
La SARL «CONSILIUM »	4 parts

(représentée par ses deux gérants,
Monsieur Fabien JOUAN et Monsieur Thomas PECHEU)

La totalité des associés sont présents, l'assemblée peut valablement délibérer.

Monsieur Christian ROBIC, co-gérant, préside la séance.

L'ordre du jour est le suivant :

- Modification des statuts suite à la cession de parts sociales de ce jour
- Formalités de publicité

Le président dépose devant l'assemblée et met à la disposition de ses membres les documents suivants :

- le texte des résolutions proposées

Il précise que tous les documents prescrits par la loi, décrets et règlements ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social, dans les délais prescrits.

L'assemblée lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de la convocation.

Après discussion les résolutions suivantes sont mises aux voix :

M. CR
R. F. J. / Juc

PREMIERE RESOLUTION

Suite à la cession de parts signées ce jour au profit de la SARL « CONSILIUM », la collectivité des associés, décide de modifier l'article 8 des statuts de la façon suivante :

ARTICLE 8 – CAPITAL SOCIAL – REPARTITION DES PARTS – LISTE DES ASSOCIES

Le capital social est fixé à la somme de 140 480 €.

Il est divisé en 8 780 parts, intégralement libérées et réparties de manière suivante :

Monsieur Alexandre RAULT 2 499 parts sociales numérotées 1 à 2499, ci	2 499 parts
Monsieur Christian ROBIC 2 499 parts sociales numérotées 2501 à 4999, ci	2 499 parts
Monsieur Dominique JUS 2 499 parts sociales numérotées 5001 à 7499, ci	2 499 parts
Monsieur Jean-Yves LE CORVAISIER 1 279 parts sociales numérotées 7501 à 8779, ci	1 279 parts
SARL « CONSILIUM », dont le siège social est 22 rue Alain Colas 22950 TREGUEUX, immatriculées au registre du commerce et des sociétés de Saint Briec sous le numéro 535 093 256 4 parts sociales numérotées 2500, 5000, 7500 et 8780, ci	4 parts
Total du nombre de parts sociales	8 780 parts

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Tout pouvoir est donné au porteur des présentes pour effectuer les formalités de publicité légales, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 11 H 30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par tous les associés.

RAULT Alexandre ROBIC Christian JUS Dominique LE CORVAISIER Jean-Yves SARL CONSILIUM
JOUAN Fabien
PECHEU Thomas

